

d'existence. Je songe au blé, au charbon, à l'argent, beaucoup d'argent, comme disait le versificateur du *Globe and Mail*, à l'uranium et à tout ce que nous connaissons. C'est à cela que nous devons consacrer notre temps, et il est essentiel que nous le fassions. Ce qui me plaît dans ce bill, c'est que pendant quelques instants nous portons nos esprits vers ce qui nous paraît être le but de l'existence, c'est-à-dire la beauté et la vérité, et que nous essayons de faire de notre mieux pour aider ce qui contribue à les encourager, comme la bonne littérature, la peinture, la bonne musique et le théâtre, et tout ce qui, au fond de notre cœur, nous paraît beaucoup plus important que ce à quoi nous sommes forcés de consacrer notre temps de chaque jour.

C'est pourquoi je voterai en faveur de ce bill. En dépit de toutes les difficultés, j'espère qu'il contribuera considérablement à encourager, ce qui, après tout, se cache derrière les questions dont nous nous préoccupons quotidiennement.

M. T. S. Barnett (Comox-Alberni): Monsieur l'Orateur, je pense que l'honorable représentant de Greenwood, a beaucoup fait, en quelques mots, pour remettre le débat sur la voie qui convient. Les propos du représentant de Wetaskiwin m'ont porté à penser que, de façon générale, ce député a une bien petite opinion des Canadiens.

M. Thomas: C'est le Gouvernement qui a une telle opinion, sinon il ne voudrait pas faire ce qu'il envisage ici.

M. Barnett: Je serais le dernier à affirmer que le parti libéral n'est jamais mû par des motifs d'ordre politique; mais je suis bien prêt à admettre, contrairement au représentant de Wetaskiwin, semble-t-il, que même les libéraux sont des Canadiens.

L'hon. M. Pickersgill: Bravo!

M. Barnett: Quand on pénètre dans le royaume des arts, des humanités et des sciences sociales, il y a lieu d'espérer, me semble-t-il, que ce qui, dans ce domaine, tend à nous unir en tant que Canadiens a des racines plus profondes que la loyauté envers les opportunistes politiques de quelque parti que ce soit au pays. C'est peut-être pour cela que, même si j'admettais que certaines des choses épouvantables dont a parlé le représentant de Wetaskiwin peuvent arriver, tant que nous aurons un Parlement responsable au peuple, il appartiendra à ce Parlement de s'occuper de la question, si un tel état de choses survenait. J'ai assez confiance, à propos de questions de ce genre, dans le gros bon sens de la majorité des députés élus au Parlement pour penser que si cette situation se produit, le Parlement s'en occupera.

Or, l'honorable représentant de Wetaskiwin a parlé, dans son discours, de ce qu'il a appelé la division de l'activité culturelle du ministère des affaires économiques de la province d'Alberta. Bien que Votre Honneur ait dit que nous ne pouvons nous attarder à parler des fonctions de la division dont il s'agit, néanmoins je présume que quelques-unes de ces fonctions s'apparentent à celles dont pourra s'acquitter, une fois constitué, le Conseil des Arts au Canada. Je serais porté à croire que l'honorable représentant de Wetaskiwin, venant de l'Alberta, connaît un peu mieux les fonctions de cette division que les autres membres de la Chambre. Je dois dire que la seule conclusion logique que je puis tirer, vu les pressentiments qu'il entretient au sujet du mauvais usage qu'on pourrait faire du Conseil pour des fins politiques...

M. Johnston (Bow-River): J'invoque le Règlement, monsieur l'Orateur...

M. l'Orateur suppléant: Il y a quelques instants, j'étais moi-même sur le point de prendre la parole, quand l'honorable représentant de Comox-Alberni qui, apparemment, se trouvait à la Chambre lorsque j'ai empêché l'honorable représentant de Wetaskiwin de répondre à une question touchant l'organisme albertain, s'est mis à en parler. J'ai également dit que j'avais tardé à me lever pour signaler que la question qu'avait posée l'honorable représentant de Nanaimo était irrégulière. Cela fait, j'étais sur le point de me lever pour dire que les présentes observations de l'honorable député de Comox-Alberni étaient aussi irrégulières. Je lui demanderai de collaborer en faisant porter ses remarques sur le bill que nous examinons.

M. Barnett: Merci, monsieur l'Orateur. Ainsi que je pensais avoir cherché à le préciser, je n'avais pas l'intention de parler du service qu'on ne peut mentionner comme tel; mais, allais-je dire, j'avais conclu, d'après la manière dont l'honorable député de Wetaskiwin avait jugé l'idée qu'entretenait le Gouvernement, à son avis, en établissant le Conseil des Arts du Canada, qu'elle ne pouvait être que le fruit de ses constatations sur la façon dont le gouvernement de sa province se servait de ce service culturel.

S'il fallait en juger par la discussion, monsieur l'Orateur, on pourrait penser que le bill établira un superorganisme qui régira avec une main de fer les idées et l'activité culturelle des Canadiens. Il pourrait être utile, à mon sens, de rappeler à la Chambre au stade actuel ce que déclare la note explicative au sujet de l'objet du bill. Après avoir